Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202832-20251127-11_11_2025-DE

SEANCE DU 27 Novembre 2025

Le vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude PIRIOU à la Mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 17 novembre 2025	
Présents :	Claude PIRIOU	Alexandre LE DANTEC
	Laure ROPERS	Gérard LE CABEC
	Arnaud LE BRAS	Claude HAMON
	Eric MORDELET	Guirec SCOLAN
	Odile HERVE	Joël PIRIOU
		Clet LE NORMAND
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Odile HERVE	

N° 11.11.2025 acquisition de vélo pour l'école

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses dispositions relatives aux compétences des communes en matière d'équipement des écoles publiques ;

VU la demande formulée par la directrice de l'école communale concernant le renouvellement de matériels destinés aux activités motrices des élèves ;

CONSIDÉRANT que les tricycles actuellement mis à disposition sont en nombre insuffisant ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à l'acquisition de trois tricycles adaptés à un usage scolaire, et qu'une enveloppe financière doit être arrêtée en conséquence ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 6 voix pour et 5 abstentions :

DÉCIDE l'acquisition de **trois tricycles** destinés à l'école communale ;

FIXE l'enveloppe financière maximale consacrée à cet achat à **900,00 € HT** pour l'ensemble des trois équipements ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à cette acquisition, à solliciter les devis nécessaires et à signer tout document utile à l'exécution de la présente décision ;

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Claude PIRIOU

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260

La Secrétaire de séance,
Odile HERVE